

Compte -rendu de la réunion de conseil du 10 juillet 2020

Présents : Mmes Ophélie COUZEREAU, Claire DACHICOURT, Barbara TOMPOUSKY, MM. Frédéric BÉRULLIER, Jérémy DEVOS, Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Marino PEGORARO, Benoît PROYART, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absent excusé : M. Christian BOULOGNE ;

Absents : Mme Chrystèle CATEL, MM. Gabriel LEFÈVRE, Hervé PROYART.

Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Ophélie COUZEREAU.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 18H30

A l'ouverture de la séance. VAN DE VELDE Michel demande au Conseil Municipal de faire cette réunion à huis clos, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du 18 juin 2020 :

Après lecture pas le Conseil Municipal, le Compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. DELIB 31-07-2020 Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020 :

En application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du code électoral, le conseil municipal de la commune de Morisel s'est réuni.

Mme Ophélie COUZEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Le bureau électoral est composé de MM. JULLIEN Francis, BÉRULLIER Frédéric, Mme DACHICOURT Claire et M. DEVOS Jérémy.

Le Maire, après avoir constaté que la condition de quorum était remplie, à procéder à l'appel nominal des membres du conseil municipal.

Résultats délégués titulaires : MM. VAN DE VELDE Michel, BÉRULLIER Frédéric, PROYART Benoît ont été proclamés élus, à l'unanimité, au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

Résultats délégués suppléants : M. DEVOS Jérémy, Mmes COUZEREAU Ophélie, DACHICOURT Claire ont été proclamés élus, à l'unanimité, au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

2. DELIB 32-07-2020 Devis pour élagage :

Lors d'une précédente réunion, un problème de sécurité a été évoqué dans la cour de l'école avec les racines des tilleuls qui déforment le sol et peuvent occasionner des accidents corporels aux enfants lorsqu'ils jouent.

M. le Maire présente le devis qu'il a reçu de l'entreprise DAVAUX concernant l'abattage des tilleuls de la cour de l'école ainsi que l'élagage et le nettoyage route d'Ailly et route de Castel ainsi que l'abattage d'un noyer malade qui risque de tomber rue du Bosquet. Les abattages sont rendus nécessaires pour des raisons de sécurité. Le montant total du devis, pour ces travaux est de 8 250,00 € HT, 9 900,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte ce devis à l'unanimité.

3. Questions diverses :

M. le Maire et M. BÉRULLIER informent le conseil municipal que Mme LOPES a contacté la mairie pour la réalisation de son mur de clôture chemin du Bosquet. Il nous faudra réfléchir à la sécurisation, le talus étant fort pentu. M. le Maire prendra contact avec elle afin de fixer un rendez-vous.

Séance levée à 19h30

La secrétaire de séance